

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 04 avril 2024 à 19 heures 45

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence d'Agathe DORMANT, conseillère municipale, délibérant pour le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par M. Thierry DUPUIS, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés		95 410,40 €		16 580,01 €	0,00 €	111 990,41 €
Opérations de l'exercice	32 853,92 €	84 161,04 €	28 444,47 €	26 267,00 €	61 298,39 €	110 428,04 €
TOTAUX	32 853,92 €	179 571,44 €	28 444,47 €	42 847,01 €	61 298,39 €	222 418,45 €
Résultats de clôture		146 717,52 €		14 402,54 €		161 120,06 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	32 853,92 €	179 571,44 €	28 444,47 €	42 847,01 €	61 298,39 €	222 418,45 €
RESULTATS DEFINITIFS		146 717,52 €		14 402,54 €		161 120,06 €

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture

le
et publication ou notification
du

Le Maire,

Cachet

Pour expédition conforme
La Présidente,



Identifiant unique de l'acte : 001-210102737-20240404-20240405B0071-BF
Transmission n° ASCL_2_2024-04-16T17-56-31.00 (M1252407358)
Date de télétransmission : 16 avril 2024
Date de réception préfecture : 16 avril 2024